

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 27 mars 2018

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2017

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Lamya KIROUANI (départ à 12h43, jusqu'au point 7.4 inclus), Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

Avaient donné procuration : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAoui, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2017

Le Conseil d'administration, siégeant sous la présidence de monsieur Anthony MANGIN, le président ayant quitté la séance ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu la délibération n° 2017-2 du 13 mars 2017 adoptant le budget primitif de l'exercice 2017 ;

Vu la délibération n° 2017-17 du 26 juin 2017 adoptant la décision modificative n°1 du budget primitif 2017 ;

Vu la délibération n° 2017-29 du 25 septembre 2017 adoptant la décision modificative n°2 du budget primitif 2017 ;

Vu la délibération n° 2017-47 du 20 novembre 2017 adoptant la décision modificative n°3 du budget primitif 2017 ;

Vu la délibération n° 2018-1 du 27 mars 2018 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2017 ;

Après avoir pris connaissance du document retraçant pour l'exercice 2017, les opérations de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement et les restes à réaliser en section d'investissement ;

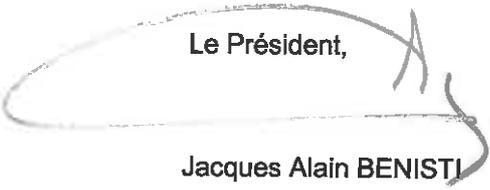
Après avoir constaté l'identité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2017 dressé par le comptable public ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2017 annexé à la présente délibération ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2017.

Le Président,



Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne